

Comment fonctionne la liaison avec NéoExpert ?

NéoExpert est une plateforme **personnalisable, évolutive et modulable** permettant de collecter les documents de vos clients et de réaliser leur affectation comptable grâce à son intelligence artificielle performante.

Sa liaison au module Achats vous permet de **recupérer facilement les factures d'achats de vos clients**, d'en extraire les informations et de les récupérer pour :

- Permettre à vos clients un suivi facilité de leurs achats et des règlements associés.
- Réaliser l'export comptable du journal des achats de façon centralisée depuis MEG.

La connexion est rapide à mettre en place et vous serez accompagné par notre partenaire Ingénéo (retrouvez les contacts en page 4) dans votre prise en main.

CONDITIONS À LA MISE EN PLACE DE LA LIAISON

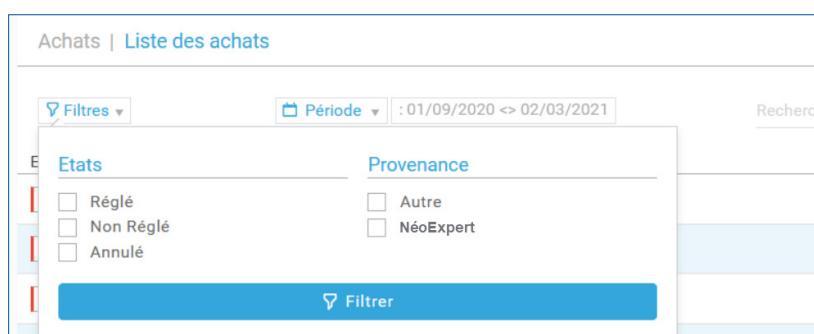
Ce service est accessible uniquement aux entreprises **disposant du module Achats et titulaires d'une licence Premium**.

La mise en place de la connexion se fait entièrement depuis NéoExpert. Nous vous invitons donc à contacter notre partenaire Ingénéo (responsable de cette solution, retrouvez les contacts en page 4) afin de créer une plateforme NéoExpert pour votre cabinet ou de configurer votre plateforme existante pour le branchement à MEG.

FONCTIONNEMENT DANS MEG

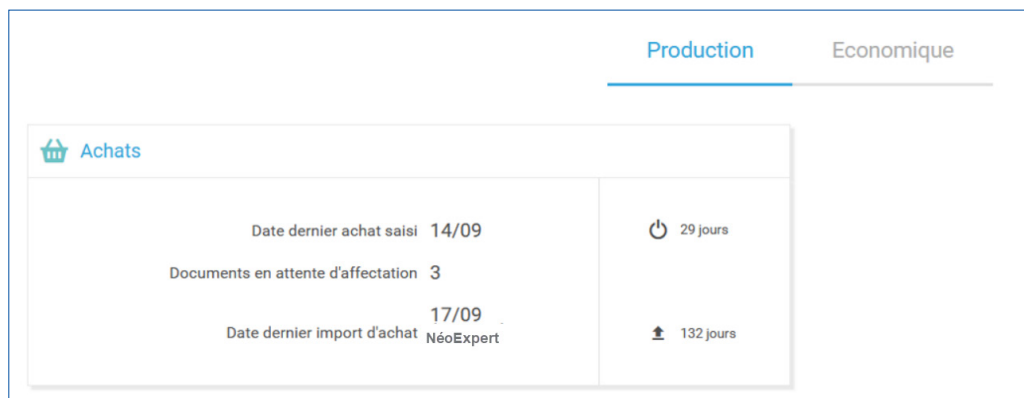
Une fois les achats publiés depuis NéoExpert, **ceux-ci remonteront automatiquement dans la liste des achats de l'entreprise sous MEG (dans le module Achats)**.

Un nouveau filtre apparaîtra dans la liste des achats vous permettant de distinguer les achats remontés par NéoExpert de ceux créés dans MEG :



Grâce à la date d'échéance extraite ou renseignée pour cet achat dans NéoExpert, l'échéance de règlement correspondante sera automatiquement créée dans l'onglet «**Règlements**» en tant que règlement en attente. L'ensemble des éléments de pilotage MEG (widget de suivi des règlements fournisseurs, alertes de supervision, etc.) **seront également automatiquement mis à jour.**

Enfin, afin de vous permettre de vérifier rapidement la bonne synchronisation de vos dossiers MEG avec NéoExpert (notamment en cas de configuration avec transmission automatique sous NéoExpert), **un indicateur est disponible dans la synthèse de Production de votre espace Supervision.** Le champ «**Date dernier import d'achat**» vous permet de vérifier la dernière date de transmission d'un achat via une plateforme externe à MEG avec le nom de la plateforme concernée.



QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ?

En cas d'erreur lors de la transmission de l'achat vers MEG, l'information remontera sur votre espace NéoExpert :

- Directement dans votre menu Tableau de Bord, sous la rubrique «**Documents en erreur**».
- Via le menu Rechercher, en cochant la case «**Erreur lors de l'export**» avant de lancer la recherche.

Vous accéderez ainsi à la référence du dossier et de la facture concernée sous NéoExpert ainsi qu'au message d'erreur remonté de MEG.

Si ces informations ne vous permettent pas de corriger puis renvoyer votre facture avec succès, nous vous invitons à contacter l'assistance Ingénéo (retrouvez les contacts en page 4) qui pourra vous aider à identifier la cause du problème et le remontera, si nécessaire, vers les équipes MEG.

PRÉ-REQUIS ET LIMITES ACTUELLES

Il existe quelques limites à cette liaison qui seront levées dans le futur :

TRANSMISSION UNIQUEMENT POSSIBLE VERS MEG ACHATS

Si NéoExpert est une GED permettant de stocker tous types de documents, la connexion NéoExpert - MEG est pour le moment limitée à la transmission des factures d'achats.

Rien ne vous empêche d'utiliser dès maintenant NéoExpert pour récupérer les factures de ventes, documents administratifs, etc. de vos clients. Cependant seuls les documents présents dans les bannettes d'achats seront retransmis à MEG.

PAS DE GESTION DES ACHATS AUTO-LIQUIDÉS ET INTRACOMMUNAUTAIRES

La liaison NéoExpert - MEG ne permet pas pour le moment de remonter des achats présentant une autoliquidation de TVA ou des achats intracommunautaires.

Ces achats devront donc être repris dans MEG pour indiquer leur caractère autoliquidé resp. intracommunautaire (ou chargés dans MEG directement via le processus classique).

La marche à suivre pour la transmission de ces achats via NéoExpert est la suivante :

- Renseignez l'achat comme un achat «classique» dans NéoExpert : **c'est-à-dire avec un montant TTC égal à la somme du montant HT + du montant de TVA.**
- Publiez l'achat depuis NéoExpert vers MEG.
- Dans les options de MEG Achats, assurez-vous que l'option «**Gestion de l'autoliquidation bâtiment**» et/ou «**Gestion des achats intracommunautaires**» est bien activée sur le dossier et que les comptes de TVA correspondants soient bien renseignés dans le paramétrage de l'entreprise (Journaux et Divers).
- Vérifiez également que la localisation du fournisseur soit bien renseignée dans la base contact (France / Union Européenne).
- Reprenez l'achat en mode édition depuis votre liste des achats MEG : une case à cocher «**Autoliquidation bâtiment**» resp. «**Achat intracommunautaire**» s'affiche, cochez-la pour catégoriser correctement l'achat dans MEG. Vous devez notamment constater que dans ce cas, le montant TTC calculé par MEG est égal au montant HT.

CONTACTS

En cas de problème ou en cas de demande de branchement à MEG d'un compte NéoExpert, contactez le support Ingéneo :

Tél : 04 65 01 00 19 - Vous pouvez les joindre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

E-mail : info@ingeneo.eu